

C0231**2 JOURS**
PATRIMOINE STRATÉGIE

DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS : NORMES ET MÉTHODOLOGIES D'EXÉCUTION

ENJEUX

Aujourd'hui pour louer ou vendre un bien, il est obligatoire de fournir un dossier technique. Pour mieux gérer les commandes et les travaux, il est crucial de connaître les différents diagnostics immobiliers, leurs compositions, leurs champs d'applications, leurs réalisations ainsi que la responsabilité des différents acteurs.

PUBLIC

Responsable technique. Manager de proximité. Responsable de service. Secrétaire technique. Chargé.e. de clientèle, gardien.

OBJECTIFS

- › identifier les réglementations
- › repérer les obligations des organismes en fonction des différents diagnostics immobiliers.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Exposés didactiques, analyses de situations, échanges d'expériences, applications à l'aide d'exercices en salle. Échanges interactifs à partir des questions des participants.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Emeric DE LA ROCHETHULON, Responsable Diagnostics, intervenant spécialisé en diagnostics immobiliers réglementaires.

DATES CLASSE VIRTUELLE

10 et 11 avril 2025
18 et 19 septembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Rappel des textes réglementaires et obligations**
 - › les vocabulaires techniques suivant les spécialités
 - › les sanctions en cas de non-respect des obligations
- **État mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante**
 - › limite du repérage, liste A, liste B, liste C
 - › les diagnostics et contrôles périodiques
 - › le traitement de l'amiante et la gestion des D.T.A
- **État relatif à la présence de termites dans le bâtiment**
 - › la contamination géographique, le diagnostic parasitaire des immeubles et les traitements curatifs et préventifs
- **Constat de risque d'exposition au plomb (CREP)**
 - › les catégories
 - › les mesures préventives et curatives
- **État de l'installation intérieure d'électricité**
 - › les installations concernées, le contenu du diagnostic
 - › la durée de validité et les conditions d'exonération
- **État de l'installation intérieure de gaz**
 - › les installations concernées, le contenu du diagnostic
 - › la prévention des intoxications au monoxyde de carbone (CO)
 - › le diagnostic de performance énergétique (DPE)
- **État des risques et pollutions**
 - › les communes concernées, le contenu et sa durée de validité
- **Assainissement non collectif**
 - › les installations concernées, le contenu du diagnostic et sa durée de validité
- **Qui peut réaliser ces missions ?**
- **"Carte du bruit" dans les zones de bruit aux environs d'un aéroport**
 - › les habitations concernées et le contenu réglementaire de la carte du bruit
- **Les diagnostiqueurs**
 - › qui ? quels agréments ?
 - › rôle et mission du diagnostiqueur.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1460 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr